



Zone Industrielle - BP 20453  
12104 MILLAU Cedex FRANCE  
Tél. 05 65 59 22 20 · Fax 05 65 61 19 64

[www.techmay-logetiq.com](http://www.techmay-logetiq.com)

N° TVA Intracommunautaire FR 79 420 992 406  
IBAN FR76 3000 3013 2000 0200 2545 246 - SWIFT SOGEFRPP  
IBAN FR76 1120 6000 3250 0021 2728 729 - SWIFT AGRIFRPP812  
Merci d'indiquer le numéro de Facture lors du paiement.

N° FACTURE Invoice N° / Credit Note	DATE Invoice Date	DATE ÉCHÉANCE Due Date
194383	05/07/2021	31/08/2021

Facture payable au moyen de la traite ci-dessous, à nous retourner acceptée et domiciliée sous 10 jours.

## LIVRAISON

MARITON SA  
31 BD JOLIO CURIE  
13250 ST CHAMAS

T.V.A. : FR - 10 328 411 509

## FACTURATION

SI CONTACT  
LA ROBOLE - BP 253  
POLE D'AIX LES MILLE-400 RUE P. BERTHIER

13797 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

REÇU le 08 JUL 2021

Page : 1 / 1

DATE Date	N° FACTURE Invoice N° / Credit Note	DÉLÉGUÉ COMMERCIAL Processed by	RÉF. COMMANDE Ref Order	N° CLIENT Customer N°	N° COMMANDE Order N°
05/07/2021	194383	SERVICE COMMERCIAL	COM034868-35651	SICONTAC	XXX022775/XX
CODE	ARTICLE OU RÉFÉRENCE ET DESCRIPTION		QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT H.T.
186652-432959/...	PLANCHES A1 99X38,1 mm PT FORFAIT PORT ET EMBALLAGE Art. : PORT		20 boite(s) 1	3,34 22,00	66,80 EUR 22,00 EUR
	MONTANT TOTAL H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	NET A PAYER	
	88,80 EUR	20,00 %	17,76 EUR	106,56 EUR	

CONDITIONS DE PAIEMENT : Echéance : 31/08/2021 - Paiement TRAITE

### Conditions générales de vente au verso et consultables sur internet.

T.V.A. acquittée sur les débits. Tout paiement anticipé donnera lieu à un escompte de 0,5 % pour une période non divisible de trente jours. Clause de réserve de propriété : les marchandises restent notre propriété jusqu'à complet paiement de leur prix. Toutes contestations donnant lieu à un litige seront soumises au Tribunal de Commerce de Rodez, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs. Toutes clauses identiques figurant sur les papiers de commerce de nos co-contractants seront réputées non écrites et donc non opposables à cette juridiction. Si une facture venant à échéance n'est pas réglée, même partiellement, le vendeur exigera une pénalité de retard dont le montant sera équivalent à 3 fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 euros (loi n° 2012-387 du 22 mars 2012), destinée à couvrir les frais de recouvrement.



SAS Capital 3.712.800 €  
BP 20453 - 12104 MILLAU Cedex FRANCE - Tél. 05 65 59 22 20  
RCS Rodez B 420 992 406 - N° SIRET 420 992 406 00017  
CODE APE 1729Z

Contre cette LETTRE DE CHANGE  
stipulée SANS FRAIS  
veuillez payer la somme indiquée  
ci-dessous à l'ordre de :

CODE MONNAIE ISO

EUR

MONTANT POUR CONTRÔLE 106,56 EUR	DATE DE CRÉATION 05/07/2021	ÉCHÉANCE 31/08/2021	RÉF. TIRÉ 194383	MONTANT 106,56 EUR
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

R.I.B. du TIRÉ  
10096 18571 00068909701  
Code établ. Code guichet N° de compte  
ACCESSION OU AVAL ▼

Clé R.I.B.  
NOM et  
ADRESSE  
du TIRÉ

SI CONTACT LA ROBOLE - BP 253  
POLE D'AIX LES MILLE-400 RUE P. BERTHIER -  
13797 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

DOMICILIATION  
CIC AIX EN PROVENCE

Signature du tireur

N° SIREN du TIRÉ

32841150900073

ne rien inscrire au-dessous de cette ligne ▼